La Société d'éducation à Guin

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **41 (1912)**

Heft 14

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Pour couronner, travailleur, ta constance,
Daigne le Ciel, des cinq lustres passés,
Doubler le nombre et bénir l'abondance,
Afin qu'en toi nos vœux soient exaucés !
Honneur à toi, cher travailleur !

Fridolin MARADAN, *instituteur.*

LA SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION

A GUIN

C'est le mauvais temps qui fut attrapé ! Il s'était présomptueusement logé dans la tête cette idée qu'il réussirait à empêcher la réunion du corps enseignant à Guin, ou tout au moins à la compromettre gravement. Aussi, dès le grand matin du 18 juillet, commença-t-il à faire donner toute sa grosse artillerie et à ouvrir toutes les écluses de ses réservoirs de pluie sur le pays fribourgeois. Mais quand, vers 8 h., il vit la petite bourgade singinoise se remplir de monde, qu'il aperçut instituteurs et institutrices arriver et s'interpeller gaîment et se mettre en devoir de remplir ponctuellement le programme de la journée, il devint tout bleu de dépit et s'en alla, honteux et penaud, remiser ses vieux canons et réintégrer ses nuages gris dans leurs entrepôts.

Entre la gare et l'église, on eut le loisir de constater et d'admirer les progrès agricoles et industriels du grand village de Guin. On sent là une population active, énergique, volontaire, attachée à ses chefs et prête à les suivre dans le chemin du progrès.

Nous avons, nous, les welches, beaucoup à apprendre chez les allemands. Ce qu'ils ont au plus haut point, c'est l'esprit de concorde et de société. Ils ont été presque les premiers dans le canton à comprendre la grandiose idée de Raiffeisen, appuyée en Suisse par le conseiller d'Etat bernois Steiger, l'idée de la force et de l'organisation du crédit rural.

L'office traditionnel de *Requiem* ouvrit la journée. Il fut célébré par M. le professeur Zurkinden, du collège St-Michel. Le Cæcilienverein de Guin chantait à la tribune et maintint son excellente réputation. Après l'absoute, les voix claires des enfants se produisirent dans deux chants, exécutés à la perfection, avec une sûreté et un entrain merveilleux.

A la sortie de l'église, sous une pluie de fleurs, il y eut une petite réception à la cantine; des jeunes filles, revêtues des élégants et gracieux costumes du temps passé, offrirent à leurs hôtes du cidre, un produit du pays, qui fut vivement apprécié. Puis tous se rendirent dans la grande salle de l'Hôtel du Bœuf, pour la séance.

La séance.

Quand la salle fut remplie, la séance commença. Les premiers bancs étaient occupés par des prêtres, des magistrats, des professeurs, parmi lesquels nous citons, au hasard :

M. Deschenaux, président du Conseil d'Etat, Directeur suppléant de l'Instruction publique; M. le Dr Dévaud, professeur à l'Université; MM. les Préfets de la Singine et de la Glâne, M. Max de Diesbach, vice-président du Grand Conseil, M. le colonel de Reynold, le clergé de la Singine, M. Cuttat, curé-doyen de Thoune, M. de Courten, inspecteur scolaire, curé de Sierre, M. le professeur Zurkinden, M. de Vevey, Directeur de l'Institut agricole de Pérolles, M. le Dr Favre et d'autres professeurs de l'Ecole normale, Mme Pasquier, Mlles Daguet et Koller, inspectrices scolaires, puis les instituteurs et institutrices avec leurs inspecteurs.

M. l'abbé Græber, inspecteur scolaire, préside. Après avoir fait exécuter un chant par les instituteurs de la Singine, il présente à l'assemblée M. l'abbé Perroulaz, rév. curé de Guin, qui prononce, en allemand, le discours d'ouverture. Nous regrettons de ne pouvoir transcrire telles quelles ses paroles, très bonnes et très élogieuses pour le corps enseignant fribourgeois que l'orateur connaît particulièrement bien, puisque c'est la cinquième fois qu'il le reçoit dans sa paroisse.

Après la lecture des comptes par M. Débieux, caissier, il s'agit de savoir où aura lieu la prochaine assemblée générale ; la discussion n'est pas longue sur ce sujet : une ancienne tradition a établi l'ordre des districts où se tiennent ces réunions. Comme c'est le tour de la Sarine, M. l'inspecteur Barbey, chef de service à l'Instruction publique, réclame et obtient cet honneur pour la ville de Fribourg.

Deux membres du comité, M. le Dr Dévaud et M. le directeur Delabays, ayant démissionné, il a fallu songer à les remplacer. M. Barbey, chef de service à la Direction de l'Instruction publique, et M. Dessibourg, instituteur à Estavayer, sont élus à l'unanimité. M. l'Inspecteur Crausaz, ayant

refusé la succession de son père qui songeait à démissionner comme membre du comité, M. Crausaz, père, est confirmé dans ses fonctions. Les autres membres du comité sont confirmés en bloc.

Mais un malaise pèse sur l'assistance. Tous les yeux y cherchent quelqu'un, qui n'est pas là et dont l'absence se fait grandement sentir : M. le conseiller d'Etat Python, directeur de l'Instruction publique, qui, jusqu'à présent, assistait régulièrement aux assemblées de ses chers instituteurs. Cette année-ci, l'ordre formel de la Faculté l'a tenu éloigné des assises pédagogiques. L'assemblée d'hier lui a adressé le télégramme suivant :

« La Société fribourgeoise d'éducation, réunie à Guin, vous adresse ses respectueux hommages, vous assure de son entier dévouement et forme des vœux ardents pour votre prompt et complet rétablissement. »

Un autre télégramme a été envoyé au nouvel Evêque du diocèse. En voici le texte :

« La Société fribourgeoise d'éducation, réunie pour la première fois depuis l'élévation de Mgr Bovet sur le siège de saint Amédée, dépose aux pieds de Sa Grandeur ses vœux les meilleurs, ses hommages d'obéissance, de respect, du dévouement le plus attentif, et compte sur ses encouragements et ses bénédictions.

La séance continue. La parole est donnée à :

M. le Dr Dévaud. Certains membres oublient que, pour faire partie de la Société fribourgeoise d'éducation, il faut être abonné au *Bulletin pédagogique.* Il est même arrivé qu'on a nommé membres du comité des maîtres qui ne recevaient pas notre journal et qui, par conséquent, ne faisaient pas partie de la Société. Il faut donc, surtout les jeunes, s'abonner à notre *Bulletin,* pour faire partie de cette union morale qui est la Société d'Education.

M. le Président remercie M. Dévaud et appuie ses paroles.

M. Crausaz, inspecteur. Autrefois, la Société avait un président inamovible. Aujourd'hui, il n'est plus nommé que pour une année et ses fonctions cessent tôt après la réunion de la Société qu'il a présidée. Celà présente des inconvénients. Pour y remédier, on devrait nommer un président qui reste en fonctions au moins pendant deux ou trois ans.

M. le Président. La proposition de M. Crausaz est renvoyée au comité.

M. Chatton, instituteur. A Hauterive, les élèves reçoivent le *Bulletin* d'office. Aussitôt après leur sortie, ils ne le reçoivent plus. Le bureau de l'Expédition pourrait s'inquiéter

des nominations et envoyer le *Bulletin* à la nouvelle adresse.

M. Dévaud, professeur. Celà est bien difficile; envoyer une carte de 5 centimes à l'Imprimerie suffit pour recevoir aussitôt le journal.

M. Barbey, inspecteur, recommande au corps enseignant les cours de vacances, énumère les avantages nombreux qu'ils présentent. La Direction de l'Instruction publique offre aux instituteurs qui y participent un subside suffisant pour couvrir les frais de voyage et de séjour.

On aborde la discussion de la question mise à l'étude, à savoir : *L'attention, sa psychologie et les moyens de la provoquer dans l'école primaire.*

M. Débieux, secrétaire, lit les conclusions du rapport.

M. le Président émet quelques avis concernant la discussion : il faut faire court, dire beaucoup de choses en peu de mots, ne pas s'égarer dans des chemins de traverse. M. le Dr professeur Dévaud accepte de diriger les débats.

M. Dévaud, en guise d'introduction, fait l'apologie de la psychologie, autour de laquelle tourne la pédagogie actuelle et qui fait l'objet des études de tous ceux qui s'occupent de ces questions. Les documents là-dessus sont considérables; à signaler l'ouvrage de M. Ribot, malgré ses tendances matérialistes. Les instituteurs sont priés de prendre à la discussion une part active, de nous parler de leurs expériences personnelles, et même des trucs qu'ils peuvent avoir pour forcer l'attention des élèves. Pour ne pas prolonger outre mesure, il sera fait un signe à chaque orateur, lorsqu'il aura parlé pendant un quart d'heure.

M. M. Berset, instituteur, ouvre les feux. Parmi les raisons de l'inattention, il en signale deux : 1° la défectuosité de nos manuels, celui du 3me degré en particulier qui est compliqué, mal organisé, où tant de choses intéressantes ont été escamotées; il faudrait aussi un manuel pour apprendre à lire et à écrire en français. 2° l'amour du jeu; la passion du foot-ball détourne du livre. Que faire contre cet engouement? le combattre? non; il faut le mettre au service de l'école, faire matcher les élèves en classe; les bons points seront remplacés par des gaols gagnés. L'orateur s'élève contre un passage de la proclamation parue dans le *Bulletin.*

M. Dévaud fournit les explications demandées.

M. Currat, inspecteur, explique le fait mal interprété que la Gruyère n'a pas fourni de rapporteur; un rapporteur avait été désigné en la personne de M. Beaud, à Albeuve; malheureusement, un départ anticipé et imprévu pour le

service militaire l'a empêché au dernier moment de faire ce travail.

M. Chatton, instituteur, rassemble les causes de l'inattention, qui ont été trop disséminées dans le rapport. Elles proviennent de trois sources de l'entourage de l'élève : salles de classe mal placées, trop petites, fourneaux qui fument, etc.; de l'élève lui-même : billes, hannetons, fleurs, images, indispositions, faim, faiblesse de constitution; du maître lui-même : voix trop forte, monotone, manque de préparation des leçons.

M. Plancherel, instituteur. Un chapitre manque dans le rapport : celui qui parlerait de la volonté qui est le facteur principal de l'attention. Il faut apprendre à apprendre. Quant à l'émulation, c'est une arme à deux tranchants, dont il faut savoir se servir, mais avec prudence.

M. Barbey, inspecteur. Dans le n° 1 des conclusions, il faudrait remplacer le mot *inculquer* l'attention par *développer* l'attention. M. Barbey indique différents moyens pour former la volonté et former l'esprit d'observation : les exercices d'attention, les tâches d'observation, le jeu, l'exercice physique entre deux leçons, le dessin, etc.

(*A suivre*) Jean Risse.

L'ON VIT POUR CE QUI MEURT

L'on vit pour ce qui meurt,
Nos bras étreignent ce qui passe,
Nos cœurs adorent ce qui lasse ;
Nos yeux fixent l'erreur.

J'ai pris mes yeux, mon cœur,
Et m'en fus vers le cimetière
Et des voix criaient sous la pierre :
L'on vit pour ce qui meurt.

La funèbre clameur
Montait dans la forêt des croix,
Lorsque soudain j'entendis : « Crois,
Dieu reste quand tout meurt. »

Sylvain Grawez.